



18 juin 2012

**Etude sur la prostitution –  
Enquête Internet auprès de 1003 personnes de 18 ans et plus**

---

**Conférence « Et si on parlait de prostitution au Luxembourg » (28 juin 2012)**

---

En juin 2007, le ministère de l'Égalité des chances avait présenté les résultats d'une enquête Internet réalisée par les soins de la société TNS-ILRES au sujet de la prostitution au Luxembourg. L'enquête avait été effectuée via Internet (MyPanel de TNS ILRES) auprès de 1010 personnes vivant au Luxembourg. A l'époque, il s'agissait d'évaluer les vues, les attitudes et les connaissances de la société luxembourgeoise à l'égard d'un sujet sur lequel l'opinion publique n'avait pas été connue.

Or, la prostitution est une réalité au Grand-Duché et il importe, aux yeux de la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, d'en discuter. Pour inciter au débat, le ministère de l'Égalité des chances a réédité en 2012 le même questionnaire qu'en 2007 pour constater d'éventuels changements au niveau des attitudes souvent stéréotypées portées par la population luxembourgeoise à l'égard de la prostitution.

Pour le détail des différents résultats, il est renvoyé à l'enquête proprement dite. Comme conclusion, les résultats de 2007 se confirment grosso modo en 2012. Mais les positions par rapport à certaines questions ont connu une évolution comme les exemples suivants l'illustrent.

A la question « Qu'est-ce que le phénomène de la prostitution ? », 64 % (+ 7 % par rapport à 2007) des personnes interrogées ont répondu qu'il s'agit d'un phénomène qui a

toujours existé. Concernant les raisons pour lesquelles une personne se prostitue<sup>1</sup>, 94 % ont répondu que la prostitution sert à gagner de l'argent (+ 6 % par rapport à 2007), 63 % pour payer des drogues (- 6 %). 23 % des personnes interrogées ont été d'avis qu'il s'agit d'un choix personnel (+ 7 %). 72 % des personnes ayant participé au sondage ont répondu de ne jamais se prostituer suite à certains événements. Les raisons avancées sont notamment le respect de soi-même (74 %), la fidélité par rapport au partenaire (31 %), le respect de la dignité humaine (29 %) ou encore la crainte devant des maladies (16 %). Dans le cas où une personne de leur entourage personnel se prostituerait, 76 % ont répondu qu'ils feraient des efforts pour inciter cette personne à changer son comportement (- 3 % par rapport à 2007) et 46 % (+ 2 % par rapport à 2007) montreraient de la compréhension. A la question de savoir qui est client de la prostitution, il est répondu qu'il s'agit d'hommes solitaires en manque de femmes (57 %), des hommes frustrés en couple (53 %), des obsédés sexuels (43 %) ou encore des personnes ayant des complexes physiques (38 %). 73 % des personnes interrogées ont été d'avis que la prostitution est un fait de société qu'il vaut mieux essayer de l'organiser et de le contrôler plutôt que le réprimer.

Sur la question de savoir quelle démarche à prendre pour réduire le nombre des clients, les personnes interrogées ont majoritairement répondu pour des mesures de sensibilisation au respect de l'autre (53 %), d'éducation sexuelle (29 %) ou des mesures pour promouvoir l'égalité entre femmes et hommes (20 %). 15 % des personnes interrogées (+ 2 %) se sont prononcés en faveur de la répression des clients.

Pour le détail des différents résultats du sondage, il est renvoyé au document complet se trouvant dans les mappes de presse. L'enquête est également disponible sur le site du Ministère de l'Égalité des chances [www.mega.public.lu](http://www.mega.public.lu).

---

Le ministère de l'Égalité des chances organisera le 28 juin 2012 une grande conférence au sujet de la prostitution ayant l'intitulé « **Et si on parlait de prostitution au Luxembourg ?** »

Au vu de l'exiguïté de son territoire, le Luxembourg doit considérer la prostitution dans un contexte élargi de la Grande Région. Pour cette raison, la ministre de l'Égalité des

---

<sup>1</sup> Plusieurs réponses ont été possibles

chances, Madame Françoise Hetto-Gaasch a mené des consultations dans le cadre de visites de travail dans les pays voisins pour s'informer sur leurs différents modèles de réglementation et d'encadrement social. Elle a également cherché le dialogue avec les différents acteurs nationaux.

L'organisation d'une conférence ayant comme sujet la prostitution est une novation au Luxembourg. D'une part, il s'agit d'un sujet qui continue à connaître des tabous qui empêchent jusqu'à ce jour de créer un débat public basé sur une certaine rationalité. D'autre part, la conférence permet de rassembler pour la première fois autour d'une table les professionnels actifs dans l'encadrement des prostitué(e)s sous diverses formes telles que la santé, la sécurité et le secteur social afin de discuter le sujet dans sa dimension entière en vue d'un concept d'encadrement global de la prostitution au Luxembourg.

Quel est le cadre réglementaire et légal de la prostitution par rapport aux législations appliquées dans nos pays voisins ? Quelle est aujourd'hui l'attitude portée par la société luxembourgeoise à l'égard de la prostitution ? Quelles sont les différentes formes de la prostitution exercées au Luxembourg et dans la Grande Région ? Quel est l'encadrement adéquat à fournir aux prostitué(e)s en matière de santé et de prévention ? Quels sont les défis se posant aux forces policières – aussi dans une optique de lutte contre la traite des êtres humains ? Quel est le dispositif à mettre en place garantissant la sécurité des prostitué(e)s d'une part et des forces de l'ordre, d'autre part ? Telles seront les questions débattues lors de cette manifestation organisée par le ministère de l'Égalité des chances et ses différents partenaires.

La conférence comportera les volets « Prostitution et Société », « Santé et Prévention », « Le cadre légal et réglementaire » et « Sécurité ». Elle aura lieu le 28 juin 2012 de 9 à 16.30 heures à l'Hôtel Premium Légère à Munsbach. Un formulaire d'inscription se trouve sur le site [http://www.mega.public.lu/actualites/actu\\_min/2012/06/prostitution/index.html](http://www.mega.public.lu/actualites/actu_min/2012/06/prostitution/index.html). Les inscriptions se font par courrier électronique [info@mega.etat.lu](mailto:info@mega.etat.lu), par téléphone au numéro 2478-5812 ou par fax au numéro 241886.